

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Amérique andine et plateau des Guyanes



Une publication du SER de Bogota En collaboration avec les SE de Lima, de Caracas et de l'antenne du SER à Quito Semaine du 5 juin 2025

PNUD.	2
Bolivie	3
Le FMI recommande à la Bolivie de relancer ses exportations, de concentrer l'investissement public sur les infrastructures et d'améliorer sa transparence.	3
Colombie	3
L'OCDE revoit à la baisse ses prévisions de croissance pour la Colombie, à 2,5 % pour	r
2025 (-0,2 pp).	3
L'investissement dans le secteur pétrolier a diminué de -10 % en 2024.	3
Entrée en vigueur de l'augmentation du taux de prélèvement à la source pourtant su	r
les entreprises.	3
Equateur	4
Le gouvernement annonce des mesures qui devraient rapporter 500 M\$ par an.	4
Pour éviter une nouvelle crise énergétique, le gouvernement cherche à installer 291 N	٧W
avant septembre.	4
Guyana	4
Le Guyana a le ratio de dette publique sur le PIB le plus faible d'Amérique latine et d	les
Caraïbes.	4
ExxonMobil prévoit de tripler sa production au Guyana au cours des cinq prochaines	
années.	5
Pérou	5
L'Ambassade de France au Pérou accueille le délégué interministériel à	
l'approvisionnement en minerais et métaux stratégiques (DIAMMS).	5
Le Congrès approuve le remaniement des composantes de l'impôt général des vente	:s. 5
Venezuela	6
Augmentation des exportations de pétrole vénézuélien vers la Chine.	6

Zoom: Colombie – 3^{ème} pays le plus inégalitaire du monde, selon les chiffres du PNUD.

Selon le dernier rapport sur le développement du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), la Colombie est le troisième pays au monde avec le plus d'inégalités, enregistrant un coefficient de Gini de 54,8 – derrière l'Afrique du Sud (coefficient de Gini de 63) et la Namibie (59,1). Ces inégalités affectent fortement l'IDH (indice de développement humain) du pays lorsqu'il est ajusté en fonction de ces dernières : l'IDH non ajusté est de 0,788, plaçant la Colombie au 83ème rang (sur 193 pays) ; mais, une fois ajusté, l'IDH passe à 0,593, plaçant la Colombie à la 107ème place.

Les inégalités se traduisent tout d'abord dans le revenu et l'accès au marché du travail: ainsi, les 40 % des Colombiens les plus pauvres perçoivent 10,3 % des revenus, tandis que les 10 % les plus riches captent 43,5 % des revenus – et les 1 % les plus riches en reçoivent 17,9 %. De plus, le taux de chômage atteint 17,7 % parmi les 20 % de la population percevant les salaires les plus bas, contre seulement 5,5 % pour les 20 % les mieux rémunérés. Mais les inégalités s'expriment également dans d'autres dimensions, notamment au niveau du territoire et des accès aux services.

En effet, il est estimé que 40 % des inégalités économiques en Colombie (selon l'indice de Gini) sont déterminées dès la naissance des individus, et que le fait de naître dans un territoire défavorisé peut se traduire par une rémunération jusqu'à 40 % plus faible, à poste équivalent. Alors que les municipalités les plus pauvres bénéficient d'un moindre accès aux services publics (un tiers des foyers de la première strate économique n'ont pas d'accès à l'eau 24 heures sur 24; 11 % des municipalités les plus pauvres concentrent 65 % de la mortalité évitable; l'éducation y est de moindre qualité, de par un manque d'enseignants et de moins bons équipements, entre autres), ces mêmes municipalités disposent également de moins de capacité pour sortir de la pauvreté (moins de coordination et de capacité au niveau institutionnel; une éducation de qualité inférieure rend plus difficile la mobilité sociale). Par ailleurs, le coefficient de Gini concernant la distribution des terres est de 81,2.

Finalement, les inégalités de genre sont également très présentes dans le pays. Bien que les femmes présentent en moyenne un meilleur niveau d'éducation, cela ne se traduit pas en termes de rémunération, puisque <u>le revenu par habitant s'élève en moyenne à 22 000 \$ pour les hommes, et à 15 400 \$ pour les femmes.</u> Concernant le taux de participation au marché du travail, il s'élève à 76,5 % pour les hommes, contre 52 % pour les femmes. De plus, le temps hebdomadaire consacré au travail non-rémunéré s'élève en moyenne à 7,8 heures pour les femmes, contre 3,1 heures pour les hommes, soit un écart de 4,7 heures.

Malgré la mise en place de politiques budgétaires ayant pour but de pallier à ces inégalités, leur impact est encore mitigé, de même que le caractère progressif de l'imposition. Alors que le taux de pauvreté calculé à partir des revenus bruts est de 43,4 %, il atteint 44,6 % une fois les transferts et les impôts pris en compte. Cette aggravation tient essentiellement à la charge disproportionnée de la TVA pour les plus faibles revenus – les 10 % des Colombiens les plus pauvres paient 10 % de leurs revenus bruts en impôts indirects – et à l'efficacité limitée des programmes de redistribution. Toutefois, les 20 % des Colombiens les plus aisés assument 57 % des impôts directs, témoignant d'un certain degré de progressivité du système fiscal.

Bolivie

Le FMI recommande à la Bolivie de relancer ses exportations, de concentrer l'investissement public sur les infrastructures et d'améliorer sa transparence.

Le Fonds monétaire international (FMI) a publié un communiqué de presse formulant plusieurs recommandations à l'attention du gouvernement bolivien. Dans ce l'institution communiqué, multilatérale appelle à la mise en œuvre de réformes structurelles, notamment la nécessité de mettre en place un cadre réglementaire clair pour attirer les investissements privés, tout en recentrant les investissements publics sur des projets d'infrastructure à fort impact social. Le FMI appelle à une action urgente pour corriger la surévaluation du taux de change et alerte quant à l'érosion des réserves internationales, qui exige selon lui une forte réorientation de la politique monétaire.

Colombie

L'OCDE revoit à la baisse ses prévisions de croissance pour la Colombie, à 2,5 % pour 2025 (-0,2 pp).

L'OCDE a revu à la baisse ses prévisions concernant la croissance colombienne pour 2025 (de 2,7 % à 2,5 %) et 2026 (de 2,9 % à 2,6 %) – tout en soulignant que ces taux de croissance sont « modérés » et l'existence « de plus en plus de risques à la baisse ».

Pour 2025, l'organisation internationale prévoit que l'investissement connaisse une reprise modérée, que le chômage se maintienne à son niveau actuel (8,8 % en avril 2025), que les importations continuent de croître, et que les exportations ralentissent légèrement, du fait de la forte exposition aux États-Unis (premier partenaire commercial de

Colombie) et dυ ralentissement économique mondial. De plus, ses analyses prévoient l'inflation que ralentisse progressivement jusqu'à atteindre 4,5 % d'ici la fin 2025, pour s'établir à 3,8 % en 2026. également L'OCDE émis recommandations, comme une réforme fiscale, le respect de la règle budgétaire, et la suppression des subventions au diesel.

L'investissement dans le secteur pétrolier a diminué de -10 % en 2024.

Alors que l'investissement dans le secteur pétrolier s'est élevé à 4,8 Md\$ en 2023, il a baissé de -10 % en 2024, pour s'établir à 4,3 Md\$. L'exploration a été l'activité la plus affectée, avec une chute de -14 % (1,05 Md\$ en 2023 vs. 0,9 Md\$ en 2024. L'Association Colombienne de Pétrole et de Gaz prévoit que l'investissement dans les activités d'exploration atteigne 0,7 Md\$ en 2025, soit -18 % par rapport à 2024. L'investissement dans les activités de production devrait quant à lui augmenter de +15 %, s'élevant à 3,9 Md\$.

Entrée en vigueur de l'augmentation du taux de prélèvement à la source pourtant sur les entreprises.

Comme annoncé en avril (voir <u>nos</u> <u>précédentes brèves</u>), le ministère des Finances a publié le décret augmentant le taux de prélèvement à la source portant sur les entreprises. Via ce mécanisme fiscal, les entreprises versent mensuellement une partie de l'impôt dû l'année suivante au titre des revenus de l'année en cours, permettant à de l'Etat toucher une partie de ses recettes fiscales de manière anticipée.

La mesure, effective depuis le 1er juin, augmente significativement la collecte en 2025 sur presque tous les secteurs. Par ailleurs, le seuil de revenus à partir duquel le prélèvement à la source est en vigueur a été abaissé de moitié, élargissant la portée de la mesure à 90 % des microentreprises formelles. Le gouvernement prévoit ainsi de collecter

1,45 Md\$ (6 000 Md COP) supplémentaires en 2025, mais certains analystes estiment que cette mesure pourrait rapporter jusqu'à 3,37 Md\$ (13 900 Md COP), soit 0,8 % du PIB.

De nombreux experts s'inquiètent toutefois des conséquences néfastes que cette mesure sur les finances publiques de 2026, étant donné que les montants payés cette année réduisent d'autant les recettes attendues l'année suivante si la mesure n'est pas pérenne. Il est également possible que certaines entreprises paient davantage que ce qui leur aurait été demandé à la fin de l'année, entraînant un solde dû par l'administration en 2026. Enfin, la mesure impactera les liquidités des entreprises en 2025, qui pourraient répercuter la hausse sur les prix : cette mesure pourrait donc contribuer à l'inflation, notamment alimentaire (triplement du taux de prélèvement à la source dans secteur agricole).

Indicateurs	Variation hebd.	Variation en g.a.	Ce jour
Bourse (COLCAP)	0,3%	32,5%	1651
Change USD/COP	-0,4%	4,7%	4108
Change EUR/COP	0,6%	11,6%	4689
Prix du baril (Brent, USD)	-0,1%	-21,9%	64,86

Equateur

Le gouvernement annonce des mesures qui devraient rapporter 500 M\$ par an.

Ces mesures, visant à réduire le déficit budgétaire, devraient générer 250 M\$ dès 2025. Parmi elles figure notamment une nouvelle taxe sur le secteur minier, qui devrait rapporter plus de 200 M\$. Le gouvernement prévoit également la réouverture du recensement minier et des audits externes des entreprises publiques. La hausse des tarifs électriques pour la catégorie des « grands consommateurs » permettrait également la collecte de 256 M\$. De plus, l'élimination de la

subvention au diesel pour les flottes de pêche de thon devrait permettre des économies de l'ordre de 42 M\$. Enfin, une taxe de 20 \$ sur les achats en ligne à l'étranger a également été annoncée.

Pour éviter une nouvelle crise énergétique, le gouvernement cherche à installer 291 MW avant septembre.

Le ministère de l'Energie et des Mines a récemment indiqué que, pour éviter de nouvelles coupures d'électricité et ne pas dépendre des importations d'électricité colombienne, l'Équateur aura besoin de 921 MW supplémentaires d'ici septembre **2025.** Ce déficit s'explique par l'échec d'une installation de 1080 MW en 2024, dont seulement 590 MW ont effectivement été mis en service. À ce déficit s'ajoute une hausse de la demande de 430 MW en 2025. Par ailleurs, plusieurs projets de production d'électricité construction cours de ont retard: 241 MW de source thermique à Quevedo, El Salitral et Esmeraldas qui auraient dû être opérationnels en novembre 2024, ainsi que l'achat de 20 générateurs thermiques qui peine à se concrétiser depuis fin 2024.

Guyana

Le Guyana a le ratio de dette publique sur le PIB le plus faible d'Amérique latine et des Caraïbes.

Selon la CEPAL, en 2024, le Guyana présentait le ratio de dette publique la plus faible de la région Amérique latine et Caraïbes (en % du PIB), à 26 % du PIB – suivi du Guatemala (26,4 % du PIB) et du Pérou (29,6 % du PIB). La moyenne de la région LAC était de 59,8 % du PIB. Cette année, le ratio de dette publique du Guyana a diminué de -0,7 p.p. – moins que la moyenne de la région LAC, de -2,3 p.p.

Par ailleurs, en 2023, le Guyana a enregistré le ratio impôts/PIB le plus faible de la région

LAC, à hauteur de 11,6 % du PIB, suivi par le Panama (11,9 % du PIB) et le Guatemala (14 % du PIB). Le ratio moyen dans la région LAC était de 21,3 %, et le ratio moyen dans les pays de l'OCDE était de 33,9 %.

ExxonMobil prévoit de tripler sa production au Guyana au cours des cinq prochaines années.

Cette ambition s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale de l'entreprise visant à concentrer son capital sur des actifs à faible coût et à rendement élevé. D'ici 2030, ExxonMobil prévoit d'investir entre 28 Md\$ et 30 Md\$ par an sur divers projets, en donnant la priorité à ceux pour lesquels les seuils de rentabilité sont inférieurs à 35 \$/baril - ce qui est le cas des exploitations du Guyana. La compagnie pétrolière а augmenté production au large du Guyana ces dernières années, atteignant en moyenne 626 000 bpj (barils par jours) au cours des quatre premiers mois de 2025. Trois FPSO (navire de production, stockage et transport de pétrole) sont actuellement en activité, et un quatrième devrait être mis en service au T3 2025. L'entreprise prévoit de porter ce nombre à huit d'ici 2030.

Par ailleurs, des analystes ont récemment indiqué que le Guyana devrait devenir l'un des cinq principaux pays producteurs de pétrole d'Amérique latine en 2025 : le quatrième FPSO mentionné infra devrait porter la production à environ 875 000 bpj, plaçant le Guyana devant la Colombie en termes de production (mais derrière le Brésil, le Mexique et le Venezuela).

Pérou

L'Ambassade de France au Pérou accueille le délégué interministériel à l'approvisionnement en minerais et métaux stratégiques (DIAMMS).

Dans le cadre d'une visite officielle à Lima, Benjamin Gallezot, délégué interministériel à l'approvisionnement en minerais et métaux stratégiques (DIAMMS), s'est rendu au Pérou afin de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des ressources stratégiques et de mieux appréhender les dynamiques de la coopération franco-péruvienne en la matière. À cette occasion, il a été reçu par le ministre de l'Énergie et des Mines, Jorge Luis Montero Cornejo, pour échanger sur les principaux projets miniers en cours de développement dans le pays. Il s'est également entretenu avec le directeur général l'Institut géologique, minier métallurgique, Patricio Valderrama Murillo, ainsi qu'avec son équipe de direction, afin de parler des ressources dont dispose le Pérou, et de ses opportunités futures. Enfin, il a assisté à une présentation sur le secteur minier péruvien, assurée par Julia Torreblanca, présidente de la Société Nationale des Mines, du Pétrole et de l'Energie.

Le Congrès approuve le remaniement des composantes de l'impôt général des ventes.

Acquitté lors de l'achat d'un bien ou d'un service, l'impôt général des ventes (IGV, équivalent de la TVA) s'élève actuellement à 18% du prix de vente, dont 16% étaient jusqu'à présent destinés aux recettes pour l'Etat, et 2% à l'impôt de promotion municipale (IPM). Le Congrès a approuvé le doublement progressif de l'IPM de 2% à 4% entre 2026 et 2029, au détriment des recettes de l'Etat, qui passeront de 16% à 14%. Cela permettra cependant d'augmenter le budget annuel des fonds pour les municipalités

(Foncomún) de 2,2 Md\$. Cette mesure se heurte cependant à une limite structurelle, car les municipalités ne semblent pas avoir les capacités nécessaires pour exécuter les dépenses de manière efficace. La Banque centrale a par ailleurs souligné que, compte tenu de la rigidité des dépenses publiques et de la baisse des recettes prévues, toute réforme qui réduit les recettes publiques affaiblit la capacité de l'État à investir et à assurer des services essentiels tels que la santé, l'éducation et la sécurité. Cette mesure menace ainsi de réduire les ressources disponibles de l'État jusqu'à 0,7 % du PIB par an, et accentue la pression sur des finances publiques déjà détériorées.

Venezuela

Augmentation des exportations de pétrole vénézuélien vers la Chine.

Selon les données de PDVSA (compagnie pétrolière publique du Venezuela), les exportations de pétrole du pays se sont maintenues à 779 000 bpj en mai (vs. 783 000 bpj en avril), soutenues par l'augmentation des ventes à la Chine, qui se sont élevées à 584 000 bpj (+12 % par rapport à avril, 521 000 bpj). Les sous-produits du pétrole et les produits pétrochimiques, qui ont représenté 291 000 tonnes métriques en mai, ont été les principaux contributeurs.

Les importations de carburant par PDVSA ont également fortement augmenté, passant de 94 000 bpj en avril à 159 000 bpj en mai (+69 %). Cette mesure est considérée comme un effort pour augmenter les stocks de naphta lourd, un diluant essentiel pour le pétrole extra-lourd du Venezuela, alors que les importations issues des joint-ventures entre PDVSA et les acteurs pétroliers privés (Chevron, notamment) ne seront plus possibles du fait du nouveau cadre de sanctions étatsuniennes portant sur le secteur pétrolier vénézuélien.

La ministre du Pétrole et vice-présidente de la République, Delcy Rodriguez, a indiqué que la production aurait dépassé le million de bpj en mai.

Aide-mémoire: indicateurs macroéconomiques

	Population (M)	PIB à prix courants (Md USD)	PIB/hab. à prix courants (m USD)	Croissance du PIB (% du PIB)		Compte courant (% du PIB)	Dette publique brute (% du PIB)	IDH (rang mondial)		Inflation (%)
	2025 p.	2025 p.	2025 p.	2024	2025 p.	2025 p.	2025 p.	2023	Variation par rapport à 2022	Variation en fin de période, 2025 p.
Bolivie	12,4	56,3	4,5	1,3	1,1	-2,5	92,4	108	+5	15,6
Colombie	53,1	427,8	8,1	1,7	2,4	-2,3	59,7	83	+2	4,1
Equateur	18,1	125,7	6,9	-2,0	1,7	3,4	55,0 (2024)	88	+1	3,4
Guyana	0,8	25,8	32,3	43,6	10,3	8,9	27,7	89	+6	4,2
Pérou	34,4	303,3	8,8	3,3	2,8	1,7	33,7	79	0	2,0
Suriname	0,7	4,5	6,9	3,0	3,2	-34,0	86,6	114	+2	7,4
Venezuela	26,7	108,5	4,1	5,3	-4,0	0	164,2 (2024)	121	0	254,4
Argentine	47,6	683,5	14,4	-1,7	5,5	-0,4	73,1	47	0	20,0
Brésil	213,4	2 126,0	10,0	3,4	2,0	-2,3	92,0	84	+2	5,3
Chili	20,2	343,9	17,0	2,6	2,0	-2,0	43,0	45	0	3,9
Mexique	133,4	1 692,6	12,7	1,5	-0,3	-0,5	60,7	81	+3	3,4

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique Régional de Bogota. jacques.robin@dgtresor.gouv.fr, sebastien.andrieux@dgtresor.gouv.fr

Rédaction: Madeleine AMIEL-JOURDAA, Andrés BRAGANZA, Ursula ELEIZALDE, Diego MAGUINA, Jacques ROBIN, Carla SAEZ.